



## SE-UNSA FLASH ÉCOLES 3 septembre 2007

### **Menu du jour :**

#### **1- Instances paritaires : CAPD-CTPD**

#### **2-Plan de formation**

#### **3- Rentrée scolaire 2007 : un affaiblissement organisé :**

#### **4-Fiches pratiques : BASE ELEVES + Elections des représentants de parents d'élèves**

#### **1- Instances paritaires : CAPD-CTPD**

La **CAPD du 28 août** a nommé les titulaires entrant dans le département, en révision d'affectation et sur postes à profil, ainsi que les PE2 (une vingtaine reste à nommer au 4<sup>ème</sup> mouvement)

Le département est maintenant légèrement déficitaire (-2 postes), ce qui a permis d'intégrer quelques collègues. Les changements entre départements seront acceptés au compte goutte dans les jours à venir. 8 collègues seront recrutés en liste complémentaire dès la rentrée.

Un ½ poste « aide et soutien »(cycle2) est attribué à chaque circonscription.

Un CTPD qui décidera des ouvertures et fermetures de postes est fixé le **mercredi 5 septembre**, suivi d'une CAPD pour affecter les collègues. Bien évidemment, faites-nous part des difficultés rencontrées dans vos écoles concernant vos effectifs, que nous puissions défendre votre situation.( mail au [51@se-unsa.org](mailto:51@se-unsa.org) )

#### **2-Plan de formation**

Date limite d'inscription le **14 septembre 2007**. En cas de perte de votre NUMEN, contactez les services de l' IA pour attribution d'un nouvel identifiant . N'oubliez pas de classer vos demandes de stages par ordre de priorité et de vérifier qu'ils ne sont pas à public désigné...et surtout informez nous de vos difficultés éventuelles à vous inscrire par internet.

→<http://www.ac-reims.fr/ia51/spip.php?article189>

#### **3- Rentrée scolaire 2007 : un affaiblissement organisé :**

Pour le **SE-UNSA**, la rentrée scolaire 2007 s'effectue, sous le signe d'une difficulté organisée pour le service public d'Education.

Les écoles primaires publiques doivent en effet accueillir 21 200 élèves supplémentaires avec seulement 400 emplois nouveaux de professeurs des écoles, soit une création pour 53 élèves. Cette sous-dotation a conduit à de nouveaux redéploiements : l'école maternelle, les moyens de remplacement, et singulièrement ceux affectés à la formation continue, certains postes spécialisés affectés aux PPRE ont été ponctionnés pour fournir des marges de manœuvre.

Ces secteurs, les plus touchés par la pénurie budgétaire, étaient pourtant ciblés par le Haut Conseil à l'Education pour expliquer les difficultés de l'école primaire française à mieux faire réussir les élèves.

La tension marquera également la rentrée 2007 des collèges et lycées publics. Les suppressions massives de postes se traduisent par des alourdissements d'effectifs, une nouvelle diminution de l'offre éducative, une très grande difficulté à mettre en place des dispositifs d'aide et de suivi des élèves en difficulté. Les décrets de Robien ayant été abrogés sans rétablissement des emplois supprimés, l'explosion du recours aux heures supplémentaires caractérisera la rentrée, alourdissant d'autant les charges de travail des enseignants.

**Dans cette situation, l'annonce d'un projet de budget 2008 supprimant 11 200 emplois dans l'Education nationale, dont 10 200 postes d'enseignants, inquiète.** Pour le **SE-UNSA**, alors que les difficultés sont immenses pour la rentrée 2007, une telle orientation, qui doublerait la mise dans un an, est inacceptable. Fruit d'une vision purement gestionnaire, elle fait des économies son fil rouge, en lieu et place des besoins éducatifs.

A cette aberration de conception s'ajoute un traitement partial et injuste.

Le gouvernement évoque ainsi la réduction du déficit public pour récupérer **800 millions d'Euros** sur le dos d'une Fonction publique qui sert l'intérêt général. Mais le **SE-UNSA** constate que, parallèlement, le « paquet fiscal » adopté cet été au profit d'une minorité **alourdira de 15 milliards la dépense publique**, sans que les bénéfices sur l'activité économique future soient évidents.

Cette ambivalence se retrouve en matière éducative avec un traitement particulièrement favorable réservé à l'enseignement privé au détriment de l'enseignement public. Alors qu'il ne scolarise que 17 % des élèves, il se verra en effet attribuer 20 % des moyens publics d'enseignement à la rentrée 2007. L'Ecole Publique n'en disposera, par contre-coup, que de 80 % pour scolariser 83 % des jeunes, très majoritairement ceux des couches sociales les plus en difficulté.

Dans une telle situation, l'heure est, pour le **SE-UNSA**, à la construction de la mobilisation, dans le cadre unitaire le plus large. Si la légitimité politique d'un gouvernement fraîchement adoubé n'est pas contestable, il n'en est pas de même de la nature de ses choix et de leurs conséquences. Notre priorité syndicale à cette rentrée sera donc d'informer et de sensibiliser les enseignants et, au-delà, l'opinion publique.

Le gouvernement Fillon entend-il que le service public d'Education remplisse les objectifs de la loi d'orientation... Fillon ? Ses annonces budgétaires indiquent le contraire.

Pour le **SE-UNSA**, il est urgent de clarifier cette question **dans les actes**.

#### **4-Fiches pratiques : BASE ELEVES + Elections des représentants de parents d'élèves**

2 fiches pratiques à votre disposition sur simple demande au [51@se-uns.org](mailto:51@se-uns.org)

**BASE ELEVE** : L'expérimentation de l'outil de gestion et de pilotage dans le premier degré est lancée depuis 2004. Depuis le début certains syndicats enseignants ont fait le choix de s'opposer nettement au principe de cet outil. Le SE-UNSA de son côté, ayant connaissance de l'usage de ce type d'outil dans le second degré depuis 1995 et ayant constaté le développement de multiples fichiers non sécurisés dans les écoles, a préféré adopter la position suivante : **- suivi avec vigilance de l'expérimentation du nouvel outil de pilotage, avec interventions auprès du ministère** au fur et à mesure des remontées des départements pilotes.  
**- consigne aux directrices et directeurs d'écoles de ne pas remplir des champs non-obligatoires** notamment dans le contexte de la "chasse aux sans papiers".

**Elections des représentants de parents d'élèves** : le guide 2007

#### **Vos contacts au Se-UNSA :**

Aline GEERAERTS / 06 30 41 57 32 / Permanences lundi-mardi-mercredi-jeudi  
Jean-Michel ALAVOINE / 06 89 89 79 59 / Permanences mardi-mercredi-jeudi  
Benoît FOLB/ Permanence le vendredi

**Avec le SE-UNSA**  
**Je fais la différence !**

**Les infos pratiques, l'actualité sur :** <http://sections.se-uns.org/51>

*Vous aimeriez recevoir ce flash-info sur votre mail perso ? envoyez nous un message à [51@se-uns.org](mailto:51@se-uns.org)*

*Le SE-UNSA ne vit et ne peut vous informer que grâce aux cotisations de ses adhérents. Soyez solidaires, n'hésitez pas à nous rejoindre.*

**SE-UNSA Marne** Maison des Syndicats, 15, bd de la Paix , BP 149 51055 REIMS cedex  
☎ 03.26.88.25.53 Fax : 03 26 40 92 78 [51@se-uns.org](mailto:51@se-uns.org) Site national : [www.se-uns.org](http://www.se-uns.org)